



# ValDem info #43

Juillet 2021

Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois

www.valdem.fr



Edito



**Thierry BOULAY**  
Président de ValDem

**S'**inscrire dans le mouvement, s'adapter aux évolutions sociétales, mieux encore, les susciter. Voilà une démarche à laquelle ValDem adhère sans aucune réserve.

En privilégiant la prévention, le recyclage et la valorisation matière et énergétique, ValDem participe pleinement à cet impératif de développement plus équilibré, plus responsable, que de nombreux citoyens réclament et qu'imposent les réalités et les transformations sociales et écologiques.

Mais toute volonté, toute ambition, même fortement ancrée ne serait rien sans les réalisations pratiques. Les actions concrètes que vous découvrirez dans ce numéro participent à cet objectif :

- Le développement des composteurs collectifs ou de quartier
- L'étude et les évolutions à venir pour la collecte et le traitement des biodéchets des gros producteurs
- La dynamique portée par le développement de l'économie circulaire
- Les opérations de sensibilisation à destination des scolaires ou du grand public
- Les opérations marquantes, comme « Sauvons les meubles »
- Les évolutions en construction afin d'améliorer le recyclage des emballages.

Après cette longue période de retrait que nous a imposé la crise sanitaire, chacun voudra profiter de l'été pour de nouveau consommer et profiter de ses amis ou de sa famille.

Sachons retrouver tous ces bonheurs sans renoncer aux bonnes habitudes prises pour construire un environnement plus vivable.



**Baromètre du tri** ▲

**17%** des déchets

présents dans le bac jaune sont des erreurs de tri.

**En privilégiant la prévention, le recyclage et la valorisation matière et énergétique, ValDem participe pleinement à cet impératif de développement plus équilibré**



**Nouvelle campagne de prévention ... explosive !**

**Bob et Susie sont de retour pour notre nouvelle campagne de prévention sur le thème des déchets chimiques. Ils ont encore fait n'importe quoi et se retrouvent bien embêtés...**

**Ne faites pas comme eux !**

Produits de bricolage, de jardinage, d'entretien des piscines, de la maison ou de véhicules, ou encore produits de chauffage ou barbecue... qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ces déchets doivent être collectés en déchetterie afin de bénéficier d'un traitement spécifique !

Val Dem



**LES DÉCHETS CHIMIQUES :  
C'EST EN DÉCHETTERIE**





## Nos éco-ateliers sont gratuits

Pour participer à ces ateliers, l'inscription est obligatoire au **02.54.89.41.17** ou par mail à **communication@valdem.fr** !

Ateliers animés par Lénéaig LE NEN, éducatrice à l'environnement pour l'association ATHÉNA.

La tenue de ces ateliers dépendra du contexte sanitaire en vigueur au moment où se déroulera chaque atelier. Le syndicat ValDem se réserve le droit d'annuler un atelier si les conditions ne sont pas favorables.



### ► Samedi 11 septembre à DANZÉ

#### Fabrication de savons

14h-16h30

Passez au solide ! Utiliser des savonnets permet de réduire drastiquement la production de déchets plastiques (finies les bouteilles de gel douche !) Ici, découvrez le principe de la saponification à froid, une méthode simple pour faire son savon soi-même.



### ► Samedi 2 octobre à SAINTE ANNE

#### Fabriquer ses produits ménagers soi-même

14h-15h30 et 16h-17h30

Faites vous-mêmes vos produits d'entretien. Le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, des ingrédients fétiches de nos grands-mères, qui font partie des indispensables d'une maison zéro-déchet ! Venez découvrir et mettre la main à la pâte pour fabriquer vos propres produits d'entretien.



### ► Samedi 6 novembre à BLOIS

#### Visite de l'usine d'incinération

Départ de Vendôme à 9h15 et 13h15

Comme chaque année, nous vous proposons notre traditionnelle visite de l'usine d'incinération Valcante à Blois. Que deviennent les ordures ménagères après la collecte ? Vous pourrez le voir de vos propres yeux en visitant l'usine d'incinération Valcante à Blois, qui accueille les ordures ménagères collectées par le syndicat ValDem.

*Départ de Vendôme et transport pris en charge par le syndicat ValDem. (Sous réserve de modification des mesures préventives dues à la situation sanitaire).*



### ► Samedi 4 décembre à VILLIERS SUR LOIR

#### Préparer Noël en mode Zéro-déchet

14h-15h30 et 16h-17h30

Cette année, pour Noël, évitons les montagnes de déchets ! Au programme de cet atelier, trucs et astuces pour fêter Noël sans déchet : décoration de la maison et de la table de Noël, emballage réutilisable des cadeaux, petits cadeaux à faire soi-même...



### ► Samedi 20 novembre à VILLETRUN

#### Calendrier de l'Avent zéro-déchet

9h-10h30 et 11h-12h30

A l'approche de Noël, tout le monde adore les calendriers de l'Avent. Et c'est encore mieux quand c'est fait maison ! Alors, venez fabriquer votre calendrier de l'Avent, personnalisable et réutilisable en mode zéro-déchet et récup'.





## L'amiante, un déchet dangereux

Alors que plus aucun prestataire privé ne proposait de solution aux particuliers pour le traitement de l'amiante en Vendômois, **le syndicat ValDem a décidé de s'y mettre.**



Si vous souhaitez vous débarrasser de tôles amiantées, fibrociment et compagnie, il faut appeler le 02.54.89.41.17 afin de prendre rendez-vous pour évaluation et devis. (1,60€ le kg + coût des EPI adaptés)

- ➔ Le service est possible pour des quantités inférieures à 200 kg.
- ➔ Pour des quantités supérieures, il faudra s'adresser à BS Environnement.



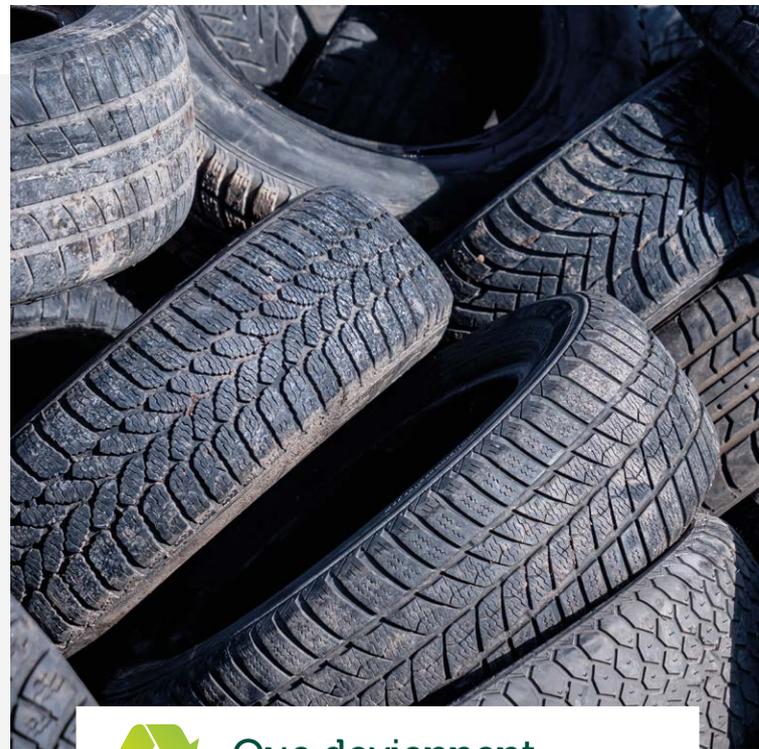
www.bsenvironnement.fr  
tél : 02 54 77 38 85

## La fin des pneus au bord de la route ?

À l'heure où les commandes sur internet explosent, les pneus ne sont pas épargnés. Alors qu'un pneu acheté dans un garage est repris par le professionnel, un pneu acheté en ligne ne trouve pas de repreneur.

### Alors qu'en fait-on ?

ValDem dit stop au dépôt sauvage et propose un nouveau service gratuit de collecte de pneus usagés.



### Quelques consignes :

- Seuls les pneus de voiture et de moto sont acceptés
- Les pneus agricoles sont interdits
- Les pneus doivent être propres, sec, non-peints, non éventrés...
- Les pneus peuvent être jantés ou non
- Tout pneu non conforme à ces critères sera facturé 0,40€ le kg.



### Que deviennent les pneus collectés ?



**85%** Recyclage et valorisation



➔ Combustible industriel ou remblais travaux publics



**15%** Rechapage et occasion

Le dépôt se fait directement au syndicat ValDem le samedi sans rendez-vous, et le mardi et le mercredi sur rendez-vous pris au 02.54.89.41.17.

## La TEOM qu'est-ce que c'est ?

### Qui paie la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

C'est le propriétaire qui paye cet impôt direct additionnel à la taxe foncière.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est donc un impôt sur les propriétés bâties, qui est due par les propriétaires mais pouvant être répercutée par les propriétaires sur les locataires.



### Comment la TEOM est-elle calculée ?

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'imposition.

La TEOM est calculée en tenant compte de la superficie du logement et des éléments de confort de ce dernier.

Ce calcul est réalisé par les services fiscaux qui répartissent, sur tous les foyers du territoire, le coût du service facturé par ValDem, selon la valeur locative des habitations.



### A quoi sert la TEOM ?

La TEOM est entièrement affectée à la gestion des déchets ménagers, depuis la collecte jusqu'au traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Elle concerne aussi la gestion des déchetteries. La TEOM n'est pas liée à la quantité de déchets produits par les ménages, mais en lien global avec le service rendu.



### Quid de la redevance spéciale ?

La redevance spéciale est payée par les professionnels ou les administrations se situant sur le périmètre du Syndicat ValDem.

Son montant est calculé en fonction du service rendu à l'activité professionnelle. Elle permet de facturer directement les déchets issus de l'activité économique distinctement de ce que paient les ménages.



➔ Cette année, la TEOM augmente pour la première fois depuis la forte baisse de 2014.

### Pourquoi ?



D'une part, la baisse des recettes : réduction drastique des subventions, notamment celles de CITEO sur le tri, mais aussi la chute des prix de revente des matériaux des déchets recyclables. Par exemple, quand en 2017 le prix de revente des cartons était de 150€ la tonne, en 2020 le prix était de 0€, donc ne rapportait plus rien. Idem pour le plastique qui a vu son coût de revente divisé par trois !



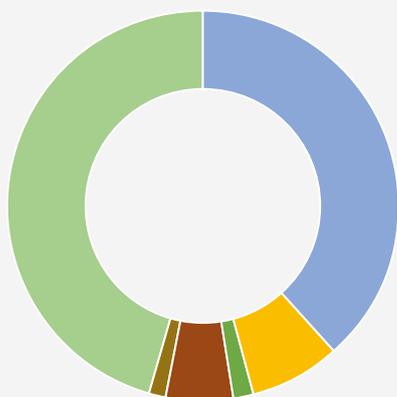
D'autre part, la hausse des charges : charges incompressibles de personnel auxquelles s'ajoute la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui fait exploser les coûts de traitement en passant de 18€ à 65€ la tonne de déchets enfouis et de 6€ à 15€ la tonne de déchets incinérés.

 Malgré tout, le coût du service par habitant calculé par ValDem reste en deçà du coût de 2014, et aussi inférieur au coût national qui s'élève à 93€.

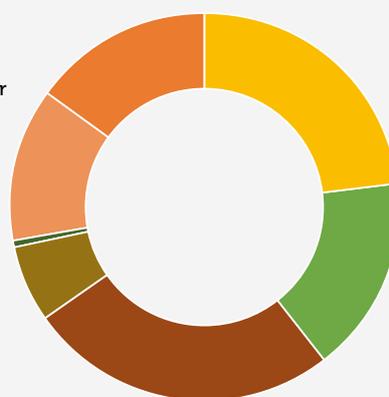
➔ Grâce à une gestion rigoureuse et prospective depuis 10 ans, nous avons pu, jusqu'à ce jour, maîtriser le coût du service.

## Budget

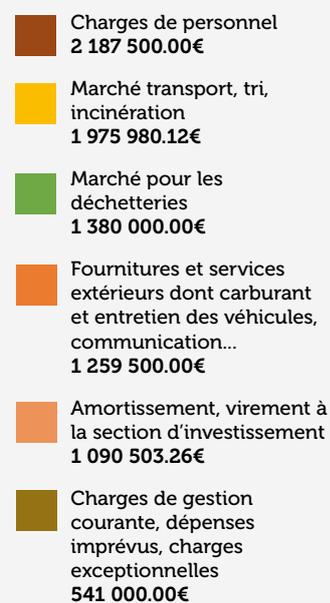
**FONCTIONNEMENT : 8 470 483,38€**



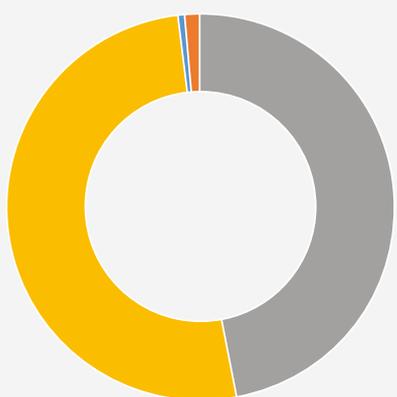
Recettes



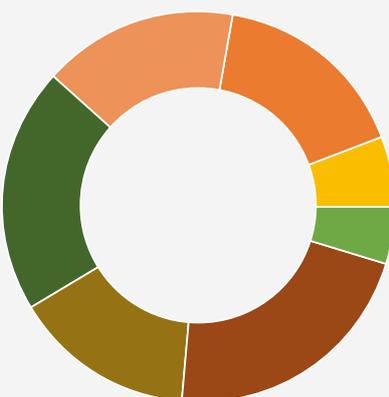
Dépenses



**INVESTISSEMENT : 2 126 225,27€**



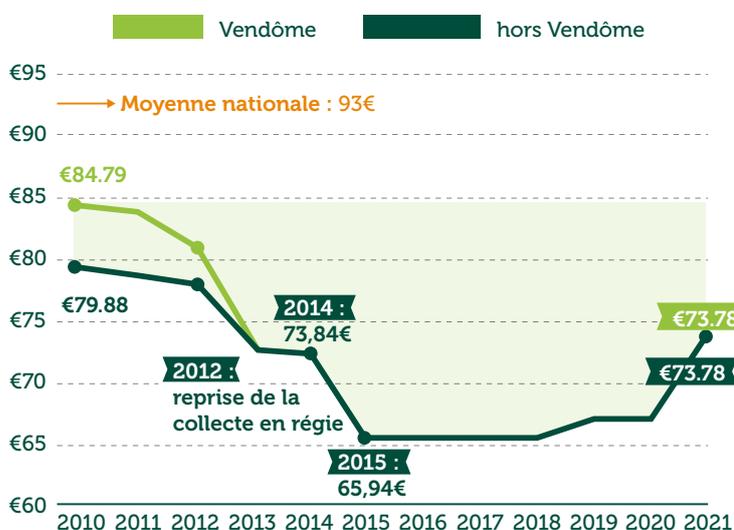
Recettes



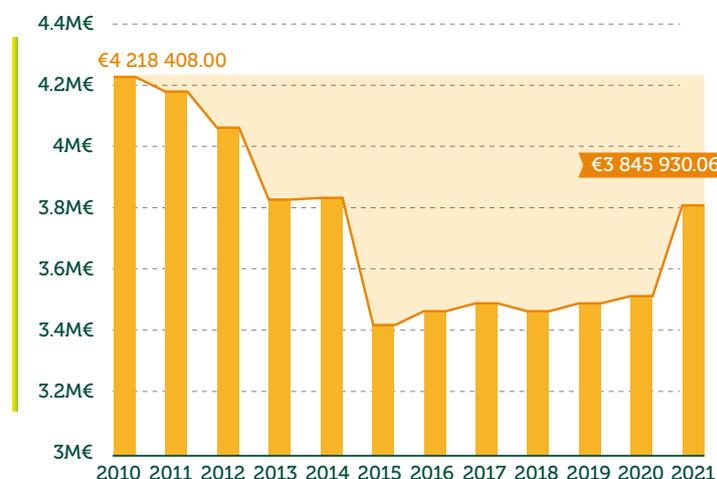
Dépenses



## Coût du service à l'habitant (€)



## MONTANT de la TEOM



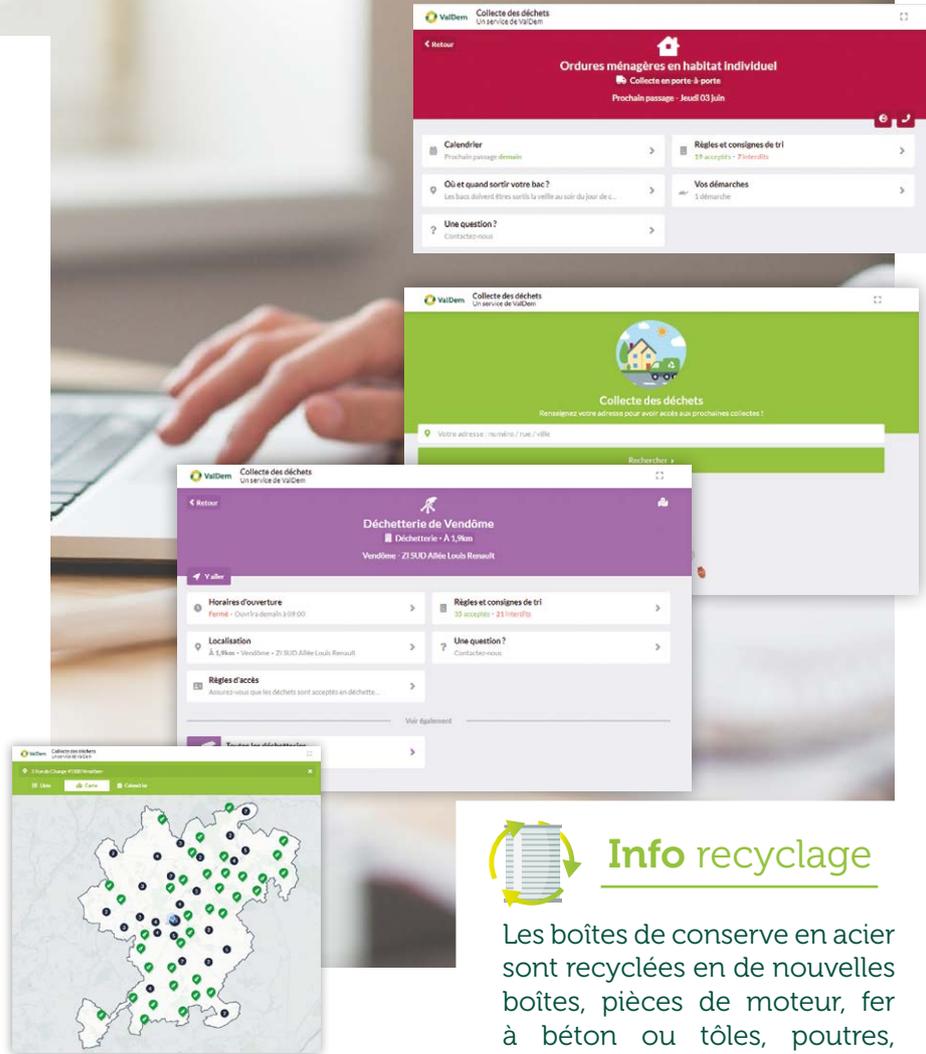


# Nouveauté [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)

## Un nouveau dispositif d'informations personnalisées sur la collecte des déchets

Pour tout savoir sur la collecte de vos déchets, découvrez le nouvel outil mis en place sur le site [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr). Entrez votre adresse dans la barre de recherches, et accédez à toutes les informations qui VOUS concerne : dates de collecte, consignes de tri détaillées, emplacement des points d'apports volontaires les plus proches de chez vous, horaires des déchetteries... et bien plus encore !

**Vous pourrez aussi accéder à toutes les demandes de services proposés par le syndicat ValDem, directement en ligne.**



### Info recyclage

Les boîtes de conserve en acier sont recyclées en de nouvelles boîtes, pièces de moteur, fer à béton ou tôles, poutres, barres...



## ValDem développe son réseau de composteurs

Avec 2 composteurs collectifs à son actif, ValDem a décidé cette année de développer la pratique sur son territoire.

ValDem confie l'accompagnement, l'installation ainsi que le suivi de ses composteurs à l'association Athéna qui a recruté une maître-composteur pour le déploiement du compostage collectif, avec comme objectif d'installer 10 composteurs par an. Ainsi, 2 nouveaux composteurs ont été déjà été installés et 2 autres sont prévus pour la rentrée de septembre.

L'installation d'un composteur partagé est possible dans un quartier, en pied d'immeuble, en copropriété, ou même en établissement (scolaire, EHPAD, restauration collective...).



Si la démarche vous intéresse, contactez Sandie ROUAULT, maître-composteur pour l'association Athéna au 06.24.19.92.54 ou par mail à [sandie@asso-athena.fr](mailto:sandie@asso-athena.fr)



# “SAUVONS LES MEUBLES !”

## Une opération vertueuse

Parce que c'est très frustrant de voir défiler des meubles encore en très bon état dans nos déchetteries, nous avons décidé de les sauver !

Le samedi 20 mars dernier, ValDem a organisé une vente de meubles, objets et vélos récupérés en déchetteries, dans ses locaux à Vendôme. Ainsi, des milliers d'articles, vendus à tout petit prix, ont pu accéder à une nouvelle vie grâce à des acheteurs venus très nombreux.



### Une opération à multiples bénéfices :

D'abord, cette vente a permis d'éviter à tous ces meubles et objets d'être jetés. Cela signifie plusieurs tonnes de déchets en moins à transporter, puis enfouir ou recycler. Le réemploi est une règle fondamentale de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

Ensuite, toutes les recettes de la vente ont été rétribuées à 2 associations locales œuvrant pour la protection de l'environnement.

Aussi, cette opération a eu un impact visuel très fort sur les visiteurs qui ont pu se rendre compte de tout ce que les gens peuvent jeter. Le reflet de notre société de consommation : articles neufs, jamais ouverts, ou encore en excellent état pouvant resservir à d'autres... La déchetterie doit être le dernier recours ! Avant de jeter un objet, d'autres solutions sont possibles : revente grâce à des annonces, associations solidaires, Régie de quartier...

Enfin, pour certains acheteurs, cette journée représentait le plaisir de la brocante. Mais pour d'autres, c'était une véritable occasion d'équiper leur maison pour quelques euros seulement.



La journée a nécessité un très gros dispositif logistique, avec beaucoup d'énergie, de temps passé, et un engagement des agents sans faille. Mais la réussite de cette première édition nous encourage à en organiser une autre à l'automne.



## Un peu de pratique

### Des erreurs de tri récurrentes :

En attendant l'arrivée des extensions des consignes de tri, qui vous permettront de mettre dans votre bac jaune TOUS les emballages, des erreurs de tri sont récurrentes et resteront des erreurs même avec les nouvelles consignes.

#### → Dans le bac jaune :

##### On ne met pas :

- ✗ De masques
- ✗ De sacs noirs, pleins ou vides
- ✗ Les déchets recyclables enfermés dans un sac plastique (**ils doivent être en vrac dans le bac !**)
- ✗ De verre
- ✗ De textile (vêtements & chaussures)
- ✗ De radiographie médicale

#### → Dans le bac bordeaux :

##### On ne met pas :

- ✗ De déchets verts
- ✗ De gravats
- ✗ De verre
- ✗ De déchets en vrac comme la litière pour chat, ou des cendres
- ✗ De piles
- ✗ De DEEE (Déchets d'Équipement Électrique ou Electronique)



## Restons connectés

Pour vous tenir à jour des actualités du Syndicat ValDem, plusieurs solutions :



#### La newsletter

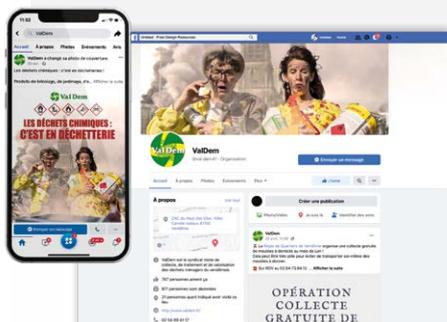
Une fois par mois, recevez toute l'actualité du syndicat et bien plus encore directement dans votre boîte mail : événement à venir, partenariats, conseils pour réduire ses déchets et articles de fond...

Pour vous abonner, rendez-vous sur notre site internet [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr) onglet « documentation »



#### La page Facebook [Val.dem41](http://www.valdem41)

Photos, événements, infos de dernière minute, nous relayons toute l'actualité du syndicat. Très pratique pour recevoir l'actualité en temps réel !



#### Le site internet [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)

Vous y trouverez toutes les infos utiles sur le fonctionnement du syndicat et les services proposés : mémo du tri, prêt de broyeur, horaires des déchetteries, contact...



# ValDem

ZAC du haut des Clos, Allée Camille Vallaux  
41100 VENDÔME  
02 54 89 41 17 – [secretariat@valdem.fr](mailto:secretariat@valdem.fr)